

Procès-Verbal

Commission d'Organisation des Compétitions

PV N° 36
18 février 2026

Par courriel : Didier Gantier, Président
Alain Le Viol, Responsable Section Seniors Masculins
Nicolas Ménard, Responsable Section Jeunes Masculins
Laurent Bauvineau, Responsable Section Féminines
Hubert Bernard, Section Jeunes Masculins
Daniel Roger, Section Féminines
Bernard Loirat, référent Loisir et Entreprise
Patrice Guet, Responsable du pôle Compétitions

Assistent : Françoise Pichon, responsable Service Compétitions et Arbitrage
Aurélie Guillet, assistante Jeunes Masculins et Féminin

Préambule :

M. Didier Gantier, membre du club de AS Vital Frossay (581901), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Laurent Bauvineau, membre du club de La Montagne FC (548100) et GF Sud Loire (581195), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement.

M. Alain Le Viol, membre du club de Thouaré US (502138) et du GF Terres de Loire (565244), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement.

M. Patrice Guet, membre du club de AS Mésanger (516995) et GJ Mésanger St-Géréon (560414), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement.

M. Nicolas Ménard, membre du club du FC Entente du Vignoble (581794) et GJ du Vignoble (564817), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement.

M. Aurélien Picot, membre du club du Cellier Mauves FC (581259), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Quentin Rault, membre du club de Guérande AS La Madeleine (514661), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Bernard Loirat, membre du club de Arche FC (544823), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Loïc Échasserieau, membre du club de FC Loire et Sillon (525241), ne prend part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Appel

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.

- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

Approbation des Procès-Verbaux

La Commission approuve le PV n° 35 du 11 février 2026 sans réserve.

Section Jeunes Masculins

Étude des dossiers

Match n° 55396546 Orvault SF 1 / Nantes St-Pierre 1 – U15 Masculins Départemental 1 Elite du 07.02.2026

La Commission relève que la rencontre n'a pas été disputée

Considérant que :

- Le report du match a été publié sur le site du District vendredi 06/02 à 18 h 13
- Par la suite, le match a été reprogrammé au samedi 07/02 par la procédure d'urgences du District le vendredi 06/02 à 22 h 19

Compte tenu de la contradiction entre ces 2 communications,
La Commission décide de :

- **Faire jouer le match à une date ultérieure**

Match n° 55390634 Vertou Foot ES 1 / Ancenis RCASG 1 – U17 Masculins Départemental 2 Groupe B du 14.02.2026

La Commission relève que :

La rencontre a été arrêtée à la 46^{ème} minute pour le motif : *« Arrêt du match pendant la pause de la mi-temps suite à un éclairage insuffisant. Tout le terrain à l'exception des surfaces de réparation est plongé dans l'obscurité. Le match ne peut donc se dérouler dans ces conditions de jeu. »*

Considérant :

- Le rapport de l'arbitre qui indique que :
 - Avant match le club de Vertou ES l'a informé que l'éclairage n'était pas à son maximum et qu'ils avaient constaté que le terrain était plongé dans l'obscurité lors de leurs entraînements le soir, hormis les surfaces de réparation
 - La visibilité étant suffisante, il a fait jouer la 1^{ère} mi-temps
 - Il a pris la décision d'arrêter le match à la mi-temps, l'éclairage ne couvrant plus que les surfaces de réparation

La Commission relève que :

- Le club de Vertou ES n'a pas avisé le District au préalable du défaut d'éclairage
- L'article 19 des règlements des championnats régionaux et départementaux jeunes masculins, qui dispose que :
*« Pour toute panne ou ensemble de pannes, sauf cas de force majeure, la responsabilité du club organisateur est engagée.
La présence d'un technicien en installation d'éclairage pour nocturnes, capable d'intervenir immédiatement, est obligatoire.*

Lorsqu'une panne ou plusieurs pannes des installations d'éclairage pour nocturne entraînent le retard du coup d'envoi ou une ou plusieurs interruptions d'une rencontre, d'une durée cumulée de plus de 45 minutes, l'arbitre doit définitivement arrêter celle-ci, la Commission d'Organisation ayant alors à statuer sur les conséquences de cet incident. »

Par ces motifs, la Commission décide de :

- **De donner match à rejouer**
- **D'inverser la rencontre**
- **Fixer la rencontre à une date ultérieure**

Matchs reportés

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
55427713	U18 D3	Ent. Ste-Reine/Besné 21 / Donges FC 21	14.02.2026	28.02.2026
55390247	U18 D3	Vay Marsac FC 21 / GJ 3 Forêts Soudan 21	14.02.2026	28.02.2026
55390388	U18 D4	Châteaubriant AL 22 / Derval SCNA 23	14.02.2026	28.02.2026
55392594	U18 D4	Vallons Erdre FCVLP 22 / Landreau Loroux OSC 22	21.02.2026	28.02.2026
55390770	U17 D3	Oudon Couffé FC 3 / Moisdon Meilleraye EDD 1	14.02.2026	28.02.2026
55483433	U15 D5	Nantes Don Bosco 3 / GJ de Goulaine 2	14.02.2026	28.02.2026
55391329	U15 D3	GJ Soudan 3 Forêts 1 / Fay Bouvron FC 1	14.02.2026	28.02.2026

La Commission décide de fixer les rencontres en retard de championnat non jouées au samedi 28 février 2026 sauf si les équipes ont déjà une autre rencontre prévue à la même date en Coupe ou Challenge. Elle laisse la possibilité aux clubs de convenir d'une autre date qui devra être proposée au préalable à la Commission et au plus tard le samedi 30 mai 2026.

Coupe U18 Jean Olivier

- **Homologation de la 1^{re} phase**

La Commission homologue les rencontres en retard de la 1^{re} phase, sous réserve de procédures en cours, et des formalités administratives.

La Commission valide les classements des groupes 9, 22 et 30 figurant en annexe.

St-Hilaire Clisson 21 termine 2^e du groupe 9 et est qualifié pour les 32es de finale.

Le calcul des meilleurs troisièmes est actualisé :

Équipe (groupe)	ratio points	bp-bc	Différence
Gorges Elan 21 (groupe 31)	2,33		
La Bernerie OCA 21 (groupe 34)	2	40-3	+37
Montoir CS 21 (groupe 18)	2	21-10	+11
Vigneux ES 22 (groupe 24)	2	9-3	+6
Vital Frossay US 21 (groupe 35)	2	11-6	+5
GJ St-Lyphard FCCM 23 (groupe 30)	2	7-3	+4 (ajout qualifié)
Campbon UBCC 22 (groupe 21)	2	6-3	+3 (ajout qualifié)
GJ Loireauxence Vair 22 (groupe 29)	2	5-2	+3 (ajout qualifié)
Bouguenais Foot 22 (groupe 26)	2	6-4	+2 (éliminé)
Nantes Don Bosco 22 (groupe 33)	2	7-7	0 (éliminé)
GJ Soudan 3 Forêts 21 (groupe 27)	2	4-5	-1 (éliminé)
Avessac Fégréac Sc 21 (groupe 32)	2	7-9	-2 (éliminé)

- **32es de finale**

Suite aux résultats des matchs en retard, la Commission actualise les quatre dernières rencontres des 32es de finale qui se joueront les 28 février ou 1^{er} mars 2026.

Coupe U17

- **Homologation de la 1^{re} phase**

La Commission homologue les rencontres en retard de la 1^{re} phase, sous réserve de procédures en cours, et des formalités administratives.

La Commission valide le classement du groupe 24 figurant en annexe. Nort AC 2 est qualifié en tant que 3^e du groupe 4.

- **32es de finale**

Suite aux résultats des matchs en retard, la Commission actualise la dernière rencontre des 32es de finale qui se jouera les 28 février ou 1^{er} mars 2026.

Coupe U15 Intersport

- **Homologation de la 1^{re} phase**

La Commission homologue les rencontres en retard de la 1^{re} phase, sous réserve de procédures en cours, et des formalités administratives.

La Commission valide les classements des groupes 1, 14 et 27 figurant en annexe. Vertou USSA 2 et Guenrouët US 1 sont qualifiés pour les 32es de finale en tant que premier et deuxième de groupe.

Le calcul des meilleurs troisièmes est le suivant :

<i>Équipe (groupe)</i>	<i>ratio points</i>	<i>bp-bc</i>	<i>Différence</i>
Oudon Couffé FC 1 (groupe 9)	2	5-7	-2
Nantes Métallo SC 2 (groupe 7)	1,33	12-8	+4 (ajout qualifié)
Ste-Luce US 1 (groupe 6)	1,33	8-6	+2 (éliminé)
Pornichet ES 1 (groupe 8)	1,33	5-3	+2 (éliminé)

- **32es de finale**

Suite aux résultats des matchs en retard, la Commission actualise les trois dernières rencontres des 32es de finale qui se joueront les 28 février ou 1^{er} mars 2026.

Challenge U15

- **Homologation de la 1^{re} phase**

La Commission homologue les rencontres en retard de la 1^{re} phase, sous réserve de procédures en cours, et des formalités administratives.

La Commission valide les classements des groupes 5, 11, 14 et 27 figurant en annexe. St-Vincent LUSTVI 1 et Moisdon Meilleraye EDD 1 sont qualifiés pour les 32es de finale en tant que deuxième de groupe.

Le calcul des meilleurs troisièmes s'effectue dans les dispositions prévues au Règlement de la compétition :

<i>Équipe (groupe)</i>	<i>ratio points</i>	<i>bp-bc</i>	<i>Différence</i>
Ancenis St-Géréon RC 1 (groupe 1)	1,33	27-5	+22
GJ St-Lyphard FCCM 2 (groupe 23)	1,33	12-7	+5
Montoir CS 2 (groupe 16)	1,33	8-6	+2
Sorinières Elan 3 (groupe 6)	1,33	8-7	+1
Orvault SF 4 (groupe 27)	1,33	4-7	-3
Pont-St-Martin FCGL 1 (groupe 29)	1,33	3-8	-5 (ajout qualifié)

De ce fait, à ce stade, la Commission valide le dernier meilleur 3^e.

- **32es de finale**

Suite aux résultats des matchs en retard, la Commission actualise les trois dernières rencontres des 32es de finale qui se joueront les 28 février ou 1^{er} mars 2026.

Championnat

- **U15F à 11 – Niveau 3**

La Commission prend acte du retrait de l'équipe du GF Sud Loire La Montagne pour la suite du championnat. Toutes les rencontres de cette équipe sont annulées.

- **U15F à 8**

La Commission valide l'intégration d'une équipe du GF Sud Loire La Montagne pour la suite du championnat. Les rencontres des 4 premières journées ont été programmées sans date. La Commission laisse la possibilité aux équipes concernées de convenir de dates communes pour programmer éventuellement ces rencontres.

Coupe U18 Féminines

- **Homologation du 1^{er} tour**

La Commission homologue les rencontres du premier tour qui se sont déroulées le 14 février 2026.

- **Seizièmes de finale**

Les seizièmes de finale sont prévus le 14 mars 2026. La rencontre de l'équipe de Nantes Métallo SC est déplacée au 4 avril 2026 en raison de la participation de l'équipe à la Coupe Pays de la Loire U18F à la même date. Les rencontres sont affichées sur le site Internet.

Coupe U15 Féminines à 11

- **Homologation du 1^{er} tour**

La Commission homologue les rencontres du premier tour qui se sont déroulées le 14 février 2026.

- **Seizièmes de finale**

Les seizièmes de finale sont prévus le 14 mars 2026. Les rencontres sont affichées sur le site Internet.

Coupe U15 Féminines à 8

- **Homologation du 1^{er} tour**

La Commission homologue les rencontres du premier tour qui se sont déroulées le 14 février 2026.

- **Quarts de finale**

Les quarts de finale sont prévus le 14 mars 2026. Les rencontres sont affichées sur le site Internet.

Matchs reportés

Art. 120 des règlements généraux :

« 2. (...), il y a lieu de se référer, pour ce qui concerne la qualification des joueurs :

(...) - à la date réelle du match, en cas de match remis.

Pour ce qui concerne la participation des joueurs suspendus, il y a lieu de se référer aux dispositions de l'article 226 des présents règlements.

3. Pour l'application des présents règlements, un match remis est une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule. »

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
55368044	U15F à 8	GF Violettes Sud Loire 2 / Rezé FC 2	24.01.2026	28.02.2026
55298521	U15F à 11 N3	Camoël Presqu'île FC 1 / Bouguenais Foot 1	24.01.2026	28.02.2026

Coupe Foot5 U15 Féminine

- **Premier tour – 28 février 2026**

En raison d'un arrêté municipal, le groupe initialement prévu à St-Aubin de Guérande est déplacé à Pontchâteau AOS.

Coupe Foot5 U18 Féminine

- **Premier tour – 28 février 2026**

En raison d'un arrêté municipal, le groupe initialement prévu à St-Aubin de Guérande est déplacé à Guérande AS La Madeleine.

Section Seniors Masculins

Coupe du District Albert Bauvineau

- **Seizièmes de finale**

La Commission homologue les résultats des rencontres des 16es de finale de la Coupe du District qui se sont déroulées le week-end du 15 février 2026, sous réserve des formalités administratives.

Le match en retard est fixé au 22 février 2026.

Conformément à l'article 7 de l'épreuve, chaque club recevant est débité, au titre des frais d'organisation, d'un forfait défini en Annexe 5 des Règlements Généraux.

- **Huitièmes de finale**

Les 8es de finale sont prévus le 15 mars 2026.

Le tirage au sort du tableau final sera effectué le 26 février 2026 en direct sur Facebook.

Challenge du District Albert Charneau

- **Seizièmes de finale**

La Commission homologue les résultats des rencontres des 16es de finale du Challenge du District qui se sont déroulées le week-end du 15 février 2026, sous réserve des formalités administratives.

Le match en retard est fixé au 22 février 2026.

Conformément à l'article 7 de l'épreuve, chaque club recevant est débité, au titre des frais d'organisation, d'un forfait défini en Annexe 5 des Règlements Généraux.

- **Huitièmes de finale**

Les 8es de finale sont prévus le 15 mars 2026.

Le tirage au sort du tableau final sera effectué le 26 février 2026 en direct sur Facebook.

Matchs reportés et inversés

Article 5.2 alinéas 7 et 8 des règlements de la Coupe « Albert Bauvineau » et du Challenge « Albert Charneau » Seniors Masculins :

« En cas d'impraticabilité du terrain primitivement choisi, la commission a la faculté de procéder à la désignation du terrain du club adverse ou à un autre lieu de rencontre qui en tout état de cause est retenu en cas d'impraticabilité du terrain des deux clubs en présence. »

« Si la rencontre ne s'est pas déroulée suite à un arrêté municipal d'interdiction ou par décision de l'arbitre en cas d'impraticabilité, la rencontre sera reprogrammée et automatiquement disputée sur le terrain de l'adversaire.

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
55440478	Coupe Seniors	Abbaretz Saffre Fc 1 - Le Cellier Mauves Fc 2	15.02.2026	22.02.2026
55440817	Challenge Seniors	Fay Bouvron Fc 2 - Campbon Ubcc 2	15.02.2026	22.02.2026

Matches reportés

Art. 120 des règlements généraux :

« 2. (...), il y a lieu de se référer, pour ce qui concerne la qualification des joueurs :
(...) - à la date réelle du match, en cas de match remis.

Pour ce qui concerne la participation des joueurs suspendus, il y a lieu de se référer aux dispositions de l'article 226 des présents règlements.

3. Pour l'application des présents règlements, un match remis est une rencontre qui, pour une cause quelconque, notamment d'intempéries, n'a pas eu de commencement d'exécution à la date à laquelle il était prévu qu'elle se déroule. »

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
54143367	Seniors D5	Fay Bouvron Fc 3 - Ent. Fc3r/Missillac 2	15.02.2026	22.02.2026

Au regard des conditions actuelles d'intempéries et des délais, aucune rencontre n'a été reportée du 15 février au 22 février 2026 sauf avec l'accord écrit préalable des deux clubs.

Section Foot Entreprise

Matches reportés

En raison de la qualification de l'équipe Saint Sebastien FC 1 au quart de finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise, le match de championnat D1 est reporté de la manière suivante :

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
54219151	D1 Foot Entreprise	Saint Sebastien Fc 1 - Bouaye Lucoun Fc 1	02.03.2026	16.03.2026

Section Loisir

Étude des dossiers

Match n° 54419148 Sainte Luce sur Loire US 2 / Ent. Bugallière-ASEN 2 – Foot Loisirs Départemental 1 Groupe E du 05.12.2025

Considérant :

- Le PV n°30 de la Commission de Discipline du 22/01/2026, concernant le match en objet

La Commission décide de :

- **Demander des rapports au club de Sainte Luce US**

Coupe Loisirs

- **Homologation**

La Commission homologue les rencontres de la 1^{re} phase, sous réserve de procédures en cours, et des formalités administratives.

La Commission établit les classements, figurant en annexe, et applique le principe de qualification initialement publié le 16/10/2025 (Cf. PV n°15)

- **Huitièmes de finale**

Les 8es de finale sont prévus du 06 au 09 mars 2026.

Le tirage au sort du tableau final sera effectué le 26 février 2026 en direct sur Facebook.

Challenge Loisirs

La Commission homologue les rencontres de la 1^{re} phase, sous réserve de procédures en cours, et des formalités administratives.

La Commission établit les classements, figurant en annexe, et applique le principe de qualification initialement publié le 16/10/2025 (Cf. PV n°15)

- **Huitièmes de finale**

Les 8es de finale sont prévus du 06 au 09 mars 2026.

Le tirage au sort du tableau final sera effectué le 26 février 2026 en direct sur Facebook.

Un tirage au sort particulier aura lieu pour le groupe présentant une égalité parfaite entre 2 équipes

Section Futsal

Étude des dossiers

Match n° 54434218 La Chapelle Heulin FCEV 1 / Nantes Dervallières 1 – Futsal Départemental 1 du 03.02.2026

Considérant :

- Le courriel du 03/02/2026 du club de La Chapelle Heulin FCEV indiquant que :
 - Ils n'ont pas assez de joueurs pour disputer la rencontre en objet
 - Ils demandent le report au 17/03/2026
- L'avis de la Commission transmis par courriel qui précise que :
 - La rencontre ne peut pas être disputée après le 10 mars (dernière journée de championnat de la phase régulière)
- La réponse du club de La Chapelle Heulin FCEV qui indique qu'ils sont dans l'impossibilité de disputer la rencontre en objet avant le 10 mars
- Le motif invoqué d'un problème d'effectif n'est pas un motif de report

La Commission décide de :

- **Donner match perdu par forfait à l'équipe de La Chapelle Heulin FCEV 1**

Matches reportés

En raison de la programmation du match de Régional 2 de l'équipe Nantes ACMNN Futsal 1 le 23/02/2026, le match de Départemental 1 de l'équipe de l'équipe Nantes ACMNN Futsal 2 est reporté de la manière suivante :

N° match	Division	Nom des équipes	Date initiale	Date fixée
54434223	D1 Futsal	Nantes Acmmn Futsal 2 - Stephanoise Futsal 1	23.02.2026	02.03.2026

Formalités administratives

Forfaits

- **Forfaits**

La Commission prend connaissance :

- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Des équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Des rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 financière des Règlements Généraux. Un club déclarant forfait doit en aviser son adversaire, son District et la Commission d'Organisation de toute urgence, par écrit et au moins 2 jours à l'avance, sans préjuger des pénalités fixées par la Commission d'Organisation en application de l'Annexe 5.

La liste des équipes forfaits figure en annexe.

Feuilles de match

La Commission rappelle l'application des dispositions réglementaires relatives à l'établissement des feuilles de match et leur transmission.

Article 28 : « 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, dans le délai de 24 heures après le match.

Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.

Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »

Article 35 : « 1. Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,

- a) avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.
- b) Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.

- 2. En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »

Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.

- Feuille de match du week-end du 8 février 2026 non reçue :

N° match	Division	Club recevant	Club visiteur	Décision
53886218	Seniors D3	Grandchamp AS 2	Treillières SF 2	Dernière relance

- Toutes les feuilles de match du week-end du 15 février 2026 ont été reçues

Encadrement des équipes

Art.31 Fonction du délégué

« Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :

La désignation des délégués relève de la Commission Compétente du District de Football de Loire-Atlantique.

Tout club pourra formuler une demande de désignation d'un Délégué à la Commission compétente du District de Football de Loire-Atlantique ».

Art.25

« 1. Le club recevant doit notamment désigner un commissaire au terrain majeur, lequel doit être présent sur le terrain au moins une heure avant l'heure officielle, porteur d'un brassard distinctif, et durant la rencontre se tient à proximité immédiate de l'aire de jeu à la disposition des officiels.

Ses nom, prénom et numéro de licence devront être mentionnés sur la Feuille de match. En l'absence de ces éléments, le club responsable sera passible d'une amende fixée en Comité de Direction du District de Football de Loire-Atlantique.

Le District de Football de Loire-Atlantique pourra pour certaines rencontres désigner une personne exerçant ces fonctions.

Même en présence d'un délégué officiel, les attributions de ce dernier (organisation de la rencontre, application des règlements, sécurité de l'arbitre et des acteurs de la rencontre, police du terrain...) appartiendront obligatoirement à un dirigeant de l'équipe visitée désigné comme « Délégué au match ».

Il se fera connaître à l'équipe visiteuse, aux officiels.

Il devra s'assurer que l'ensemble des procédures de match ont bien été respectées et que le respect de celles-ci est bien mentionné sur la feuille de match.

Il devra rester neutre sur les décisions arbitrales et les faits de match.

Celui-ci devra nécessairement être majeur au jour du match.

Tout manquement à ces obligations pourra entraîner une sanction individuelle concernant le dirigeant responsable et une sanction pour le club fautif.

En l'absence d'un Délégué au match, la rencontre ne pourra pas débiter.

2. La présence sur le banc de touche est strictement réservée pour chaque club en présence à

a. 4 encadrants (dirigeant/éducateur) en Régional 1, et 3 pour les autres niveaux.

b. les joueurs remplaçants ou les joueurs remplacés, les uns et les autres en survêtement ».

En application de l'annexe 5 dispositions financières, la Commission est informée des manquements relevés par le service administratif. Les amendes prononcées figurent en annexe.

Le Président,
Didier Gantier



La responsable,
Françoise Pichon



Coupe U18 Jean Olivier / 1		Groupe 09		436188						193			
Classement officiel au 15/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Geneston As Sud Loir 21	4	2	2	0	0	0	0	0	0	6	2	4
2	St Hilaire Clisson F 21	4	2	1	0	1	0	0	0	0	5	3	2
3	Sautron As 21	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	7	-6

Coupe U18 Jean Olivier / 1		Groupe 22		436188						164			
Classement officiel au 19/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Nozay Os 21	9	3	3	0	0	0	0	0	0	18	4	14
2	Vallons Erdre Fc Vlp 22	4	3	2	0	1	0	0	0	0	4	9	-5
3	St Vincent Lustvi 21	2	3	1	0	1	1	0	0	0	8	9	-1
4	Chateaubriant Al 22	1	3	0	0	3	0	0	0	0	2	10	-8

Coupe U18 Jean Olivier / 1		Groupe 30		436188						160			
Classement officiel au 15/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Paimboeuf Estuaire 22	7	3	3	0	0	0	0	0	0	5	1	4
2	Gj St Lyphard Fccm 23	6	3	2	0	1	0	0	0	0	7	3	4
3	Ent. Ste Reine/Besne 21	2	3	1	0	2	0	1	1	0	4	6	-2
4	Gj La Baule Cote D'A 21	1	3	0	0	3	0	0	0	0	3	9	-6

Coupe U17 Masculins / 1		Groupe 24		436189						218			
Classement officiel au 19/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Oudon Couffe Fc 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	9	0	9
2	Chateaubriant Voltig 2	6	3	2	0	1	0	0	0	0	17	4	13
3	Nort Sur Erdre Ac 2	2	3	1	0	1	1	0	0	0	5	13	-8
4	Moisdon Meiller Edd 1	-1	3	0	0	2	1	0	0	0	2	16	-14

Coupe U15 Intersport / 1		Groupe 01		436190						257			
Classement officiel au 15/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Vertou Ussa 2	9	3	3	0	0	0	0	0	0	17	1	16
2	Bouaye Fc 3	6	3	2	0	1	0	0	0	0	15	4	11
3	Clisson Etoile 1	2	3	1	0	1	1	0	0	0	4	15	-11
4	Gj Du Vignoble 2	0	3	0	0	3	0	0	0	0	3	19	-16

Coupe U15 Intersport / 1		Groupe 14		436190						264			
Classement officiel au 19/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	La Roche Blanche Cot 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	21	7	14
2	Guenrouet Us 1	4	3	2	0	1	0	0	0	0	9	13	-4
3	Chateaubriant Al 1	4	3	1	0	2	0	0	0	0	6	10	-4
4	Gj 3 Forets Soudan 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	7	13	-6

Coupe U15 Intersport / 1		Groupe 27		436190						259			
Classement officiel au 15/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Gj Loireauxence Vair 1	6	2	2	0	0	0	0	0	0	14	1	13
2	Chateaubriant Voltig 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	8	7	1
3	Mouzeil Teille Ligne 2	0	2	0	0	2	0	0	0	0	1	15	-14

Challenge U15 / 1		Groupe 11		443984						659			
Classement officiel au 19/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Chateaubriant Voltig 3	9	3	3	0	0	0	0	0	0	24	0	24
2	Moisdon Meiller Edd 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	16	10	6
3	Gj Nord 44 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	7	16	-9
4	Chateaubriant Al 2	-1	3	0	0	2	1	0	0	0	0	21	-21

Challenge U15 / 1				Groupe 14		443984				654					
Classement officiel au 15/02/2026				Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Gj Sud Retz Football 2			9	3	3	0	0	0	0	0	0	13	2	11
2	Vieillevigne Planche 2			5	3	2	0	0	1	0	0	0	15	3	12
3	Vertou Foot Es 3			3	3	1	0	2	0	0	0	0	3	18	-15
4	St Fiacre Coteaux Fc 2			0	3	0	0	3	0	0	0	0	2	10	-8

Challenge U15 / 1		Groupe 27			443984					658			
Classement officiel au 15/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sautron As 2	9	3	3	0	0	0	0	0	0	24	0	24
2	Indre Basse Us 1	4	3	2	0	1	0	0	0	0	7	11	-4
3	Orvault Sf 4	4	3	1	0	2	0	0	0	0	4	7	-3
4	Nantes Don Bosco 3	0	3	0	0	3	0	0	0	0	4	21	-17

Challenge U15 / 1		Groupe 5			443984					640			
Classement officiel au 15/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Gj Joue Les Touches 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	27	3	24
2	St Vincent Lustvi 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	5	9	-4
3	Derval Sc Nord Atlan 2	3	3	1	0	2	0	0	0	0	5	10	-5
4	Gj 3 Forets Soudan 2	0	3	0	0	3	0	0	0	0	1	16	-15

Coupe Loisirs / 1		Groupe A - Lundi				436198				305			
Classement officiel au 24/12/2025		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Sautron As 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	15	3	12
2	Nantes Don Bosco 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	6	5	1
3	Nantes Focl 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	5	11	-6
4	Reze Aepr 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	6	13	-7

Coupe Loisirs / 1		Groupe B - Lundi				436198				307			
Classement officiel au 31/01/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nantes Fc Lien 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	6	2	4
2	Nantes Asgen 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	11	6	5
3	Bouguenais Aslan 1	4	3	1	1	1	0	0	0	0	9	10	-1
4	Nantes Fcta 1	1	3	0	1	2	0	0	1	0	8	16	-8

Coupe Loisirs / 1		Groupe C - Lundi				436198				304			
Classement officiel au 24/12/2025		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Haute Goulaine Es 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	9	4	5
2	Nantes Racc 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	10	8	2
3	Nantes Bellevue Jsc 2	6	3	2	0	1	0	0	0	0	9	8	1
4	Nantes As Cosmos 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	7	15	-8

Coupe Loisirs / 1		Groupe D - Lundi				436198				308			
Classement officiel au 24/12/2025		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vertou Foot Es 2	6	3	2	0	1	0	0	0	0	6	3	3
2	St Herblain Uf 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	7	7	0
3	Le Pellerin F.C.B.L. 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	6	8	-2
4	Nantes St Med Doulon 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	4	5	-1

Coupe Loisirs / 1		Groupe E - Lundi				436198				303			
Classement officiel au 24/12/2025		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Ste Luce S/Loire Us 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	14	2	12
2	Thouare Us 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	5	5	0
3	Sorinieres Elan F 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	5	8	-3
4	Nantes Loisir Ac 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	3	12	-9

Coupe Loisirs / 1		Groupe F - Vendredi				436198				301			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	La Chapelle Ac Chap 2	9	3	3	0	0	0	0	0	0	14	3	11
2	Orvault Sf 1	4	3	1	1	1	0	0	0	0	8	4	4
3	Nantes Sud 98 1	4	3	1	1	1	0	0	0	0	6	8	-2
4	Bouaye Fc 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	3	16	-13

Coupe Loisirs / 1		Groupe G - Vendredi				436198				300			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	La Chapelle Ac Chap 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	12	3	9
2	Ent. Bugalliere/Asen 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	14	3	11
3	Nantes Sud 98 2	3	3	1	0	2	0	0	0	0	8	10	-2
4	Nantes Panafricaine 1	0	3	0	0	3	0	0	1	0	4	22	-18

Coupe Loisirs / 1		Groupe H - Vendredi				436198				302			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	St Mars Du Desert Ja 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	14	9	5
2	Reze As 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	7	5	2
3	Vallet Es 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	10	7	3
4	Nantes La Mellinet 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	7	17	-10

Coupe Loisirs / 1		Groupe I - Vendredi				436198				299			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Saint Sebastien Fc 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	9	4	5
2	Nantes Bellevue Jsc 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	13	8	5
3	Orvault Rc 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	8	7	1
4	Suce Sur Erdre Jge 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	4	15	-11

Coupe Loisirs / 1		Groupe J - Vendredi				436198				306			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vigneux Es 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	8	5	3
2	Nantes Jet Fc 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	9	4	5
3	Nantes Metallo Sc 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	11	7	4
4	Nantes St Felix Ccs 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	2	14	-12

Coupe Loisirs / 1		Groupe K - Vendredi				436198				309			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vertou Foot Es 1	9	3	3	0	0	0	0	0	0	14	4	10
2	Nantes St Pierre 1	6	3	2	0	1	0	0	0	0	12	9	3
3	Nantes Chu As 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	7	9	-2
4	Ent. Bugalliere/Asen 2	0	3	0	0	3	0	0	0	0	1	12	-11

Coupe Loisirs / 1		Groupe L - Vendredi				436198				622			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Treillieres Sympho F 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	4	2	2
2	Nantes St Joseph Por 1	3	2	1	0	1	0	0	0	0	9	3	6
3	Ste Luce S/Loire Us 2	1	2	0	1	1	0	0	0	0	1	9	-8

Coupe Loisirs / 1		Groupe M - Vendredi				436198				621			
Classement officiel au 18/02/2026		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vertou Vignoble Es 1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	6	6	0
2	Coueron Chabossiere 1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	4	4	0
2	Nantes St Yves Esp. 1	2	2	0	2	0	0	0	0	0	4	4	0

Type de dossier : Administratif									
Dossier :	23566134	Match :	60727.1	Coupe U18 Jean Olivier / 1		Groupe 32		190	
Date :	13/02/2026		14/02/2026	564495 Vay Marsac Fc 21	-	513303	Guenrouet Us 21		
Personne :						Club :	564495 FOOTBALL CLUB VAY MARSAC		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	40,00€
Dossier :	23575783	Match :	61015.1	Challenge U15 / 1		Groupe 14		654	
Date :	16/02/2026		14/02/2026	590304 Vieilleville Planche 2	-	560136	Gj Sud Retz Football 2		
Personne :						Club :	590304 VIEILLEVILLE LA PLANCHE ASSOCIATION SPORTIVE FOOT		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	40,00€
Dossier :	23577730	Match :	61331.1	U18f À 11 N1 / 3		Groupe C		317	
Date :	19/02/2026		07/02/2026	517367 Heric Fc 1	-	551330	Gf Nantes Est 2		
Personne :						Club :	551330 GF NANTES EST		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	18,00€
Dossier :	23575809	Match :	63809.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3		Groupe A		698	
Date :	16/02/2026		14/02/2026	527836 Pornic Goelands Sanm 1	-	502031	St Brevin Ac 2		
Personne :						Club :	527836 GOELANDS SAMMARITAINS		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	18,00€
Dossier :	23566852	Match :	63943.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3		Groupe D		701	
Date :	13/02/2026		14/02/2026	511986 Ste Luce S/Loire Us 2	-	561182	St Julien Divatte Fc 3		
Personne :						Club :	561182 FC ST JULIEN DIVATTE		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	18,00€
Dossier :	23575821	Match :	63946.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3		Groupe D		701	
Date :	16/02/2026		14/02/2026	581361 Vertou Foot Es 2	-	502448	Clisson Etoile 2		
Personne :						Club :	502448 ET. DE CLISSON		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	18,00€
Dossier :	23566189	Match :	64126.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3		Groupe C		705	
Date :	13/02/2026		14/02/2026	581910 Gj Joue Les Touches 2	-	548228	La Roche Blanche Cot 2		
Personne :						Club :	581910 GJ JOUE LES TOUCHES		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	18,00€
Dossier :	23567005	Match :	64483.1	Départemental 3 U14 Masculin / 3		Groupe A		710	
Date :	13/02/2026		14/02/2026	552826 La Bernerie Oca 21	-	502274	Guerande St Aubin 21		
Personne :						Club :	502274 ST AUBIN GUERANDE		
Motif :	1A						Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait					18/02/2026	18/02/2026	18,00€

Dossier :	23566870	Match :	64513.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe C	676
Date :	13/02/2026	14/02/2026	560414	Gj Mésanger St Gereon 23	- 513858 La Chapelle Ac Chap 22	
Personne :					Club : 560414 GJ MÉSANGER ST-GÉRÉON	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566873	Match :	64513.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe C	676
Date :	13/02/2026	14/02/2026	560414	Gj Mésanger St Gereon 23	- 513858 La Chapelle Ac Chap 22	
Personne :					Club : 513858 A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566299	Match :	64517.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe C	676
Date :	13/02/2026	14/02/2026	525241	Fc Loire Et Sillon 21	- 520437 Nd Landes Esl 21	
Personne :					Club : 520437 E.S. NOTRE DAME DES LANDES	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566184	Match :	65018.1	Départemental 3 U17 Masculin / 3	Groupe C	684
Date :	13/02/2026	14/02/2026	502448	Clisson Etoile 2	- 544823 Chaumes Arche Fc 1	
Personne :					Club : 544823 ARCHE F.C.	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566190	Match :	65063.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe E	729
Date :	13/02/2026	14/02/2026	544107	Rouans Es Marais 21	- 560160 Bouguenais Foot 22	
Personne :					Club : 544107 ENT.S. DES MARAIS	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23565394	Match :	65399.1	Coupe U15f A11 / 1	Unique	288
Date :	12/02/2026	14/02/2026	560696	Gf Plesse Vaymarsac 1	- 509427 Nantes Metallo Sc 1	
Personne :					Club : 560696 GF PLESSE VAY MARSAC	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566892	Match :	65401.1	Coupe U15f A11 / 1	Unique	288
Date :	13/02/2026	14/02/2026	513858	La Chapelle Ac Chap 1	- 560640 Gf Mouzillon-Vignobl 1	
Personne :					Club : 513858 A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566600	Match :	65403.1	Coupe U15f A8 / 1	Unique	289
Date :	13/02/2026	14/02/2026	582157	Gf La Grigonnais Pb 1	- 548227 Guemene Fc 1	
Personne :					Club : 582157 GF LA GRIGONNAIS PIERRE BLEUE	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23577870	Match :	65404.1	Coupe U15f A8 / 1	Unique	289
Date :	19/02/2026	14/02/2026	551545	Nantes Etoile Cens 1	- 560518 Campbon Ubcc 1	
Personne :					Club : 551545 ETOILE DU CENS NANTES	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026

Dossier :	23566920	Match :	65409.1	Coupe U18f A11 / Unique	Unique	287
Date :	13/02/2026	14/02/2026	552653	Derval Sc Nord Atlan 1	- 525241 Ent. Fcls/Smpfc 1	
Personne :					Club : 552653 S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23566826	Match :	65949.1	Départemental 5 U15 Masculin / 3	Groupe B	704
Date :	13/02/2026	14/02/2026	582652	St Fiacre Coteaux Fc 2	- 581361 Vertou Foot Es 3	
Personne :					Club : 581361 E.S. VERTOU FOOT	
Motif :	1A				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23577865	Match :	65402.1	Coupe U15f A8 / 1	Unique	289
Date :	19/02/2026	14/02/2026	544184	Reze Fc 2	- 581873 Gf Violettes Sud Loi 2	
Personne :					Club : 581873 GF LES VIOLETTES DU SUD LOIRE	
Motif :	1B				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23575826	Match :	62818.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe A	674
Date :	16/02/2026	14/02/2026	582205	Camoel Presqu'île Fc 22	- 521036 Pontchateau St Guill 21	
Personne :					Club : 521036 AMIS S. GUILLAUMOIS PONTCHATEAU	
Motif :	1B 100€				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23575833	Match :	63177.1	Départemental 3 U17 Masculin / 3	Groupe B	683
Date :	16/02/2026	15/02/2026	500041	Nantes La Mellinet 2	- 502138 Thouare Us 1	
Personne :					Club : 502138 U.S. THOUARENNE	
Motif :	1B 100€				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23575832	Match :	64499.1	Départemental 3 U14 Masculin / 3	Groupe B	711
Date :	16/02/2026	14/02/2026	515463	Petit Mars Fc 21	- 553174 Nantes St Joseph Por 21	
Personne :					Club : 553174 NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE	
Motif :	1B 100€				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23575814	Match :	64516.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe C	676
Date :	16/02/2026	14/02/2026	520841	Treillieres Sympho F 22	- 510653 Nantes St Felix Ccs 22	
Personne :					Club : 510653 C.C.S. NANTES ST FELIX	
Motif :	1B 100€				Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23576347	Match :	51574.2	Départemental 1 Féminin / 1	A	124
Date :	16/02/2026	15/02/2026	581195	Gf Sud Loire Montagn 1	- 548227 Guemene Fc 1	
Personne :					Club : 581195 GF SUD LOIRE LA MONTAGNE	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026
Dossier :	23576065	Match :	62820.1	Départemental 4 U18 Masculin / 3	Groupe A	674
Date :	16/02/2026	14/02/2026	510656	E St Andre/Herbignac 23	- 502274 Guerande St Aubin 22	
Personne :					Club : 510656 LA ST ANDRE	
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026

Dossier :	23576070	Match :	63451.1	Départemental 2 U15 Masculin / 3	Groupe A	689
Date :	16/02/2026	14/02/2026	514661	Guerande Madeleine 1	- 510656	St Andre Des Eaux 1
Personne :					Club :	514661 A.S. LA MADELEINE
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576069	Match :	63540.1	Départemental 2 U15 Masculin / 3	Groupe C	691
Date :	16/02/2026	14/02/2026	554096	Villeneuve Bourgneuf 1	- 547524	Ste Pazanne Retz Fc 1
Personne :					Club :	554096 F. C. BOURGNEUF EN RETZ
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576068	Match :	63672.1	Départemental 3 U15 Masculin / 3	Groupe C	695
Date :	16/02/2026	14/02/2026	564979	Nant Espoir Fc 1	- 581259	Le Cellier Mauves Fc 1
Personne :					Club :	564979 NANT'ESPOIR FOOT CLUB
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576067	Match :	63897.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe C	700
Date :	16/02/2026	14/02/2026	510653	Nantes St Felix Ccs 1	- 501979	Coueron Chabossiere 2
Personne :					Club :	510653 C.C.S. NANTES ST FELIX
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576066	Match :	63944.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe D	701
Date :	16/02/2026	14/02/2026	502518	Vallet Es 2	- 582652	St Fiacre Coteaux Fc 1
Personne :					Club :	502518 ENT.S. VALLET
Motif :	22	Absence Délégué au Match			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	22	Amende : Absence Délégué au Match			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576060	Match :	61684.1	Challenge U15 / 1	Groupe 11	659
Date :	16/02/2026	14/02/2026	501948	Chateaubriant Voltig 3	- 520139	Moisdon Meiller Edd 1
Personne :					Club :	501948 VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576061	Match :	62952.1	Départemental 1 U17 Masculin / 3	Groupe A	678
Date :	16/02/2026	15/02/2026	590211	St Nazaire Af 2	- 502394	Herbignac St Cyr 1
Personne :					Club :	502394 ST CYR HERBIGNAC
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576064	Match :	63899.1	Départemental 4 U15 Masculin / 3	Groupe C	700
Date :	16/02/2026	14/02/2026	500268	Ancenis Rcasg 1	- 513964	St Mars Du Desert Ja 1
Personne :					Club :	500268 R.C. ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			18/02/2026	18/02/2026 16,00€
Dossier :	23576063	Match :	64347.1	Départemental 2 U14 Masculin / 3	Groupe A	709
Date :	16/02/2026	14/02/2026	521399	St Herblain Oc 21	- 580575	Savenay Malville Pfc 21
Personne :					Club :	580575 SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FOOTBALL CLUB
Motif :	44	Absence Responsable Equipe			Date d'effet	Date de fin Montant
Décision :	44	Absence Responsable Equipe			18/02/2026	18/02/2026 16,00€

Dossier :	23576311	Match :	51860.1	Départemental 5 Masculin / Unique	Groupe B	29
Date :	16/02/2026	15/02/2026	521036	Pontchateau St Guill 3	- 520442 Besne Ja 3	
Personne :					Club : 520442 JEANNE D'ARC BESNE	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
					140,00€	
Dossier :	23590637	Match :	52730.2	Départemental 1 Futsal Masculin / 1	Unique	151
Date :	24/02/2026	03/02/2026	581794	La Chap. Heulin FceV 1	- 519195 Nantes Dervallieres 1	
Personne :					Club : 581794 F.C. ENTENTE DU VIGNOBLE	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
					65,00€	
Dossier :	23577883	Match :	60755.1	Coupe U15 Intersport / 1	Groupe 01	257
Date :	19/02/2026	14/02/2026	509217	Vertou Ussa 2	- 502448 Clisson Etoile 1	
Personne :					Club : 502448 ET. DE CLISSON	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
					40,00€	
Dossier :	23566869	Match :	63312.1	Départemental 2 U16 Masculin / 3	Groupe A	686
Date :	13/02/2026	14/02/2026	525241	Fc Loire Et Sillon 22	- 521399 St Herblain Oc 21	
Personne :					Club : 521399 ST HERBLAIN O.C.	
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin
Décision :	05	Amende : Forfait			18/02/2026	18/02/2026
					18,00€	
Dossier :	23516968	Match :	60491.1	Coupe U17 Masculins / 1	Groupe 13	214
Date :	26/01/2026	24/01/2026	581899	Ent. Fcgl/Herbadilla 1	- 544184 Reze Fc 1	
Personne :					Club : 581899 F.C. GRAND LIEU	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			18/02/2026	18/02/2026
					17,00€	
Dossier :	23576380	Match :	60552.1	Coupe U17 Masculins / 1	Groupe 24	218
Date :	16/02/2026	14/02/2026	501948	Chateaubriant Voltig 2	- 520139 Moisdon Meiller Edd 1	
Personne :					Club : 501948 VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			18/02/2026	18/02/2026
					17,00€	
Dossier :	23516973	Match :	60646.1	Coupe U18 Jean Olivier / 1	Groupe 18	161
Date :	26/01/2026	24/01/2026	502178	Blain Es 22	- 510656 E St Andre/Herbignac 23	
Personne :					Club : 502178 ENT.S. DE BLAIN	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			18/02/2026	18/02/2026
					17,00€	
Dossier :	23576382	Match :	65750.1	Départemental 3 U18 Masculin / 3	Groupe C	672
Date :	16/02/2026	15/02/2026	517365	Orvault Sf 22	- 581910 Gj Joue Les Touches 21	
Personne :					Club : 517365 ORVAULT SPORTS FOOTBALL	
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			18/02/2026	18/02/2026
					17,00€	